

Démence

Constituant l'un des plus grands défis liés au vieillissement de la population dans le monde, la démence désigne un ensemble de troubles du cerveau, dont la maladie d'Alzheimer, qui entraînent des lésions cérébrales provoquant une détérioration progressive des capacités fonctionnelles et des relations sociales de l'individu. Les milliards de dollars investis depuis de nombreuses années dans la recherche sur les troubles liés à la démence n'ont commencé à porter leurs fruits que récemment, avec le premier traitement contre la maladie d'Alzheimer approuvé par les États-Unis depuis des décennies en juillet 2023. Malgré ces avancées médicales prometteuses, il n'existe toujours pas de remède, et même les traitements modifiant l'évolution de la maladie ne devraient que ralentir sa progression, avec peut-être des effets secondaires préoccupants.

On estime que plus de 21 millions de personnes souffraient de démence dans les pays de l'OCDE en 2021. Si les tendances actuelles se confirment, sa prévalence devrait augmenter de près de 50 % d'ici 2040, pour atteindre près de 32 millions d'individus dans l'OCDE. L'âge reste le premier facteur de risque de la démence, ce qui signifie qu'avec le vieillissement des pays, le nombre de personnes souffrant de démence augmentera aussi – en particulier avec la hausse du pourcentage des plus de 80 ans. Les pays de l'OCDE dont les populations sont les plus âgées (notamment le Japon, l'Italie et l'Allemagne) affichent déjà les plus forts de taux de prévalence de la démence. En moyenne dans l'OCDE, on estime que 15 personnes sur 1 000 souffrent de démence en 2021 (Graphique 10.8). Dans neuf pays membres, plus de 18 personnes sur 1 000 sont atteintes de démence. En l'absence de nouvelles mesures de prévention et d'avancées médicales, en 2040, 12 pays de l'OCDE (Estonie, Finlande, Hongrie, Italie, Japon, Lettonie, Lituanie, Pologne, Portugal, République slovaque, République tchèque et Slovénie) connaîtront un taux de prévalence d'au moins 25 sur 1 000, et dans trois pays (Japon, Lettonie, Slovénie) plus de 30 personnes sur 1 000 souffriront de démence.

Malgré l'absence de traitement disponible dans la plupart des pays de l'OCDE, les systèmes de santé et de protection sociale peuvent contribuer à améliorer les soins et la qualité de vie des personnes atteintes de démence et de leur famille. Au moins 25 pays de l'OCDE ont récemment mis en place ou annoncé des stratégies ou des plans nationaux de prise en charge de la démence. Par ailleurs, la lutte contre la stigmatisation liée à la maladie et l'adaptation des collectivités et des centres de soins aux besoins des personnes atteintes de démence font l'objet d'une attention croissante (OCDE, 2018^[1]).

La récente approbation du Leqembi (également connu sous le nom de Lecanemab) par la *Food and Drug Administration* (FDA) aux États-Unis, et les possibles approbations futures de ce traitement, ainsi que d'autres en cours, dans d'autres pays de l'OCDE, soulignent la nécessité pour les pays de veiller à ce que les personnes souffrant de démence soient correctement diagnostiquées, afin de leur permettre de bénéficier de traitements qui leur seraient favorables. Alors qu'il contribue à ralentir la progression de la maladie d'Alzheimer chez les personnes aux premiers stades de la démence ou souffrant de troubles cognitifs légers, le procédé d'administration du traitement et le suivi des patients qu'il exige (administration en intraveineuse toutes les deux semaines, et scanners cérébraux pour surveiller les saignements) nécessitent d'importantes ressources. Les systèmes de santé sont donc amenés à faire le point sur leur degré de préparation en matière de prise en charge des personnes souffrant de démence aujourd'hui, et d'administration et de financement des traitements à mesure qu'ils seront mis sur le marché.

Les neuroleptiques peuvent réduire les symptômes comportementaux et psychologiques dont souffrent de nombreuses personnes atteintes de démence, mais compte tenu de la disponibilité d'une gamme d'interventions non pharmacologiques efficaces – ainsi que des risques associés et des questions éthiques que pose leur prescription – ils ne sont recommandés qu'en dernier ressort. Toutefois, l'utilisation inappropriée de ces médicaments reste répandue et la réduction de

leur surconsommation est une priorité des pouvoirs publics dans de nombreux pays de l'OCDE. Dans 15 pays de l'OCDE disposant de données comparables, en moyenne plus de 5 % des plus de 65 ans reçoivent une prescription de neuroleptiques. Ce chiffre masque de grandes disparités entre les pays : Exception faite de la Lettonie qui affiche des chiffres très bas, les prescriptions de neuroleptiques peuvent varier de 1 à 5 dans les pays de l'OCDE, allant d'à peine 16 prescriptions pour 1 000 personnes de 65 ans et plus en Suède, à plus de 90 en Irlande. En outre, les taux standardisés suivant l'âge de prescription de neuroleptiques étaient plus élevés pour les femmes que pour les hommes dans tous les pays de l'OCDE. En moyenne dans 19 pays de l'OCDE, les femmes étaient 25 % plus susceptibles de se voir prescrire des neuroleptiques que les hommes (Graphique 10.9).

Définition et comparabilité

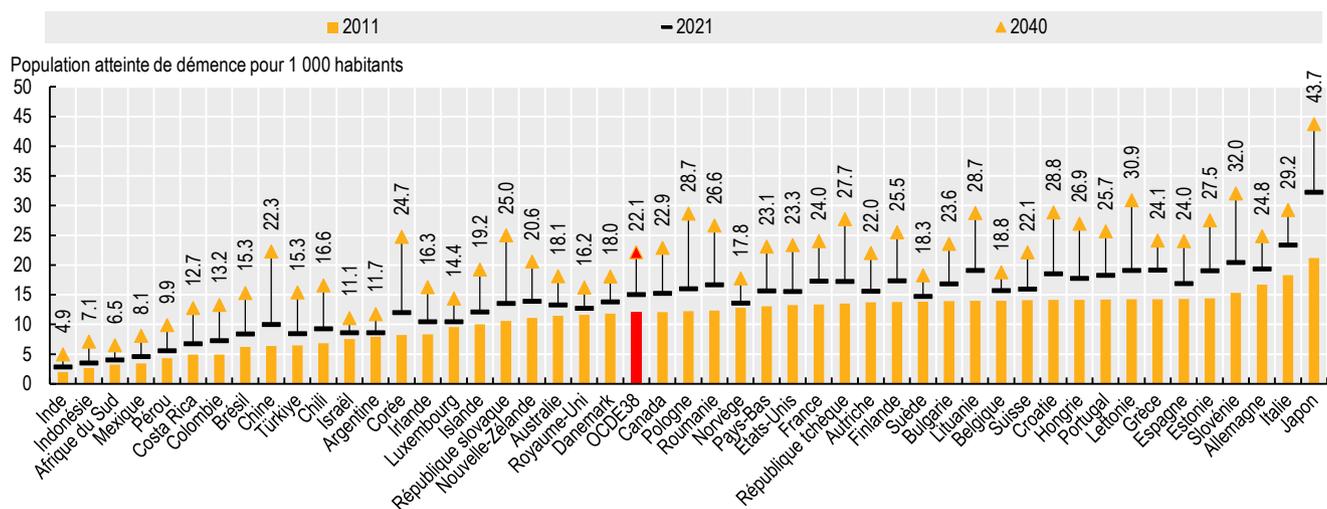
Les estimations de la prévalence de la démence proviennent de l'Étude sur la charge mondiale de morbidité (*Global Burden of Disease study*) de l'*Institute for Health Metrics and Evaluation* (IHME). Les estimations de la prévalence future reposent sur la modélisation de la prévalence future de la démence qui peut être attribuée aux principaux facteurs de risque (Indice de masse corporelle élevé, tabagisme, et glycémie à jeun élevée), tandis que la prévalence de la démence qui ne peut être attribuée aux risques dans l'étude GBD (*Global Burden of Diseases, Injuries, and Risk Factors Study*) de 2019 est estimée à l'aide d'un modèle de régression linéaire qui tient également compte de l'éducation (Nichols et al., 2022^[2]).

Les neuroleptiques sont définis de manière identique dans tous les pays, en utilisant les codes de la classification Anatomique, Thérapeutique et Chimique (ATC) de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Le numérateur comprend tous les patients sur le registre des médicaments ayant une prescription pour un médicament du sous-groupe ATC N05A. Le dénominateur est le nombre total de personnes inscrites au registre. La plupart des pays ne sont pas en mesure de recenser les prescriptions qui concernent des personnes atteintes de démence, c'est pourquoi l'indicateur sur les neuroleptiques inclut toutes les personnes âgées de plus de 65 ans. Une certaine prudence s'impose au moment de tirer des conclusions sur la population atteinte de démence, car rien ne dit qu'un taux supérieur de prescription chez l'ensemble des plus de 65 ans se traduit par davantage de prescriptions destinées aux personnes atteintes de démence. Néanmoins, évaluer cet indicateur, déterminer les éléments expliquant les écarts de résultats et réduire la consommation inappropriée des neuroleptiques sont autant de stratégies qui permettront d'améliorer la qualité de la prise en charge de la démence.

Références

- Nichols, E. et al. (2022), "Estimation of the global prevalence of dementia in 2019 and forecasted prevalence in 2050: an analysis for the Global Burden of Disease Study 2019", *The Lancet Public Health*, Vol. 7/2, pp. e105-e125, [https://doi.org/10.1016/s2468-2667\(21\)00249-8](https://doi.org/10.1016/s2468-2667(21)00249-8). [2]
- OCDE (2018), *Care Needed: Improving the Lives of People with Dementia*, Études de l'OCDE sur les politiques de santé, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/9789264085107-en>. [1]

Graphique 10.8. Estimations de la prévalence de la démence, 2011, 2021 et 2040

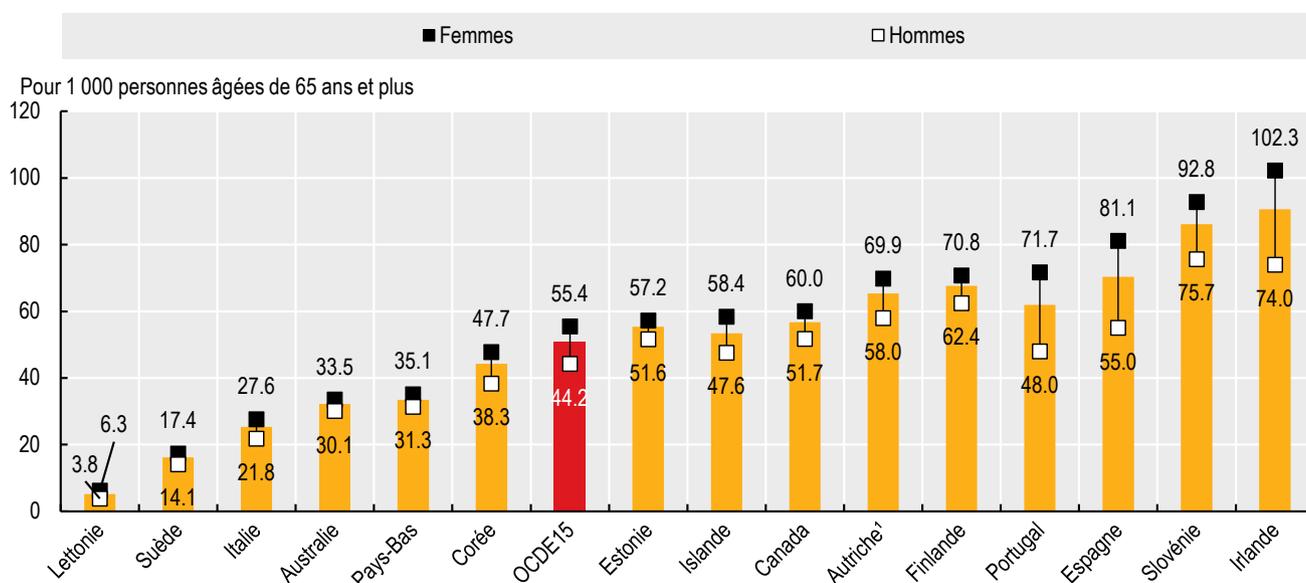


Note : Les estimations pour 2021 et 2040 sont des prévisions s'appuyant sur un scénario de référence.

Source : Institute for Health Metrics and Evaluation (IHME). Utilisation autorisée. Tous droits réservés. Global Burden of Disease Study 2019.

StatLink <https://stat.link/oh806k>

Graphique 10.9. Prescriptions de neuroleptiques par sexe, 2021 (ou année la plus proche)



1. Données de 2017.

Source : Statistiques de l'OCDE sur la santé 2023.

StatLink <https://stat.link/n2t5rj>



Extrait de :
Health at a Glance 2023
OECD Indicators

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/7a7afb35-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2023), « Démence », dans *Health at a Glance 2023 : OECD Indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/72004a13-fr>

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :
<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.